

VIOLENCES SEXUELLES SUR LES ENFANTS : COMMENT TROUVER LES MOTS

Par Muriel Salmona, 08.04.2015

<http://www.leparisien.fr/espace-premium/air-du-temps/pedophilie-comment-trouver-les-mots-08-04-2015-pedophilie-quatre-conseils-pour-aborder-le-sujet-avec-ses-enfants.html>

Leur en parler : oui, mais comment ? L'affaire du directeur d'école élémentaire de Villefontaine (Isère) qui a avoué avoir violé plusieurs élèves a fait ressurgir la nécessité d'armer ses enfants face au risque réel d'être la cible d'un agresseur sexuel. La récente enquête publiée par Mémoire Traumatique révèle l'ampleur de ce risque (<http://stopaudeni.com/rapport>).

Les recteurs et les procureurs se réunissent aujourd'hui pour éviter tout nouveau drame. Cependant, à la maison, les parents peuvent se sentir mal à l'aise : peur de ne pas trouver les bons mots, réticence à devoir parler sexualité si tôt ! Justement, rappelle la psychiatre Muriel Salmona : il ne s'agit pas de sexualité mais de violence. Et comme pour toute violence, « *en parler, c'est essentiel, alerte la psychiatre. C'est protéger son enfant de l'un des pires traumatismes qu'il puisse subir ! La moitié des victimes, quand elles ne se libèrent pas de ce terrible secret, font des tentatives de suicide* ». Et cette spécialiste, qui accompagne depuis vingt-cinq ans des petites victimes, de balayer les malentendus : « *Pour aborder la question, pas besoin de se lancer dans un cours d'éducation sexuelle. Ici, le sujet, c'est celui de la violence. C'est aussi celui de la vigilance à avoir face à des gens que votre enfant côtoie au quotidien. Dans 94 % des cas, l'agresseur est un proche ; un cousin, un grand frère, un ami intime de la famille, un enseignant, un éducateur* », rappelle-t-elle. Alors, comment s'y prendre ?

On aborde le sujet dès la maternelle

Règle n° 1 : « *Etre franc, direct et concret* », conseille la psychiatre. Y compris avec les tout-petits. « *Dès 4 ans, la figure de l'ogre ou celle du méchant loup si habile à se dissimuler sous les habits du gentil leur est familière.* » Lors du bain, on explique : « *Personne d'autre que maman n'a le droit de toucher certaines parties de ton corps, celles que les sous-vêtements cachent, et seulement pour te laver ou te soigner.* » « *On ne touche pas ici ! Le zizi, les fesses, la zézette, la poitrine. C'est strictement interdit.* » Et on explique pourquoi : « *Ton corps est à toi. Hormis le médecin, personne n'a le droit de te le toucher. Et, toi non plus, tu ne touches pas le zizi, la zézette de tes amis.* »

La violence sexuelle, c'est aussi quand un « plus grand » force l'enfant à le toucher : « *Personne ne doit mettre son zizi dans ta bouche, un objet dans tes fesses, avoir les mains baladeuses sous ta chemise sous prétexte de parties de guili guili ou t'isoler des autres dans un recoin.* »

On l'oublie souvent, mais la violence sexuelle, c'est également imposer à l'enfant des images pornographiques ou le contraindre à exhiber son intimité. *« Si un copain met un DVD bizarre trouvé dans la chambre de ses parents ou te propose une soirée pyjama, sans pyjama, tu dis non. Si tu n'y parviens pas, dès que tu peux, tu nous en parles quand même, même si cela t'a excité. Tu es mal ? C'est normal. On va te sortir de là. »*

En reparler souvent

Règle n° 2 : tout au long de sa scolarité, on le questionne régulièrement. On l'encourage à dire aussitôt qu'il se produit des choses bizarres. *« Car, là, il n'y a pas de secret qui tienne »,* tranche Muriel Salmona. De retour de colo, il a un tee-shirt neuf dans son sac de voyage ? *« Mais d'où vient-il ? Pourquoi on te l'a donné ? Ah bon, tu t'es fait mal ? Mais qui t'as examiné ? »* On le fait sans stress et, s'il se ferme comme une huître, on mène l'enquête.

« Les pédocriminels développent toutes sortes de stratégies très séduisantes, à la fois pour les parents et les enfants. Face à celles-ci, l'enfant doit être rudement costaud pour s'y opposer, a fortiori quand l'adulte a autorité sur lui », explique Muriel Salmona. Autrement dit, il est essentiel de marteler à son enfant qu'il ne doit pas accepter les cadeaux d'un adulte qu'il connaît peu ou pas, qu'il doit dire non aux jeux bizarres, qu'il doit catégoriquement refuser de monter seul même dans la voiture du papa sympa d'un copain, sans votre accord. Pour autant, s'il fait un écart, il ne faut pas l'accabler : *« Car le vrai coupable dans l'histoire, c'est l'adulte. C'est avec lui qu'il faut aller s'expliquer, insiste la psychiatre. C'est lui qui a commis le délit ou le crime. Et fondamentalement, ce n'est pas à l'enfant d'assurer sa sécurité »,* souligne-t-elle.

L'inciter à raconter

Enfin, règle n° 3 : on incite l'enfant à alerter un adulte de confiance s'il est le témoin, direct ou indirect, de choses angoissantes, sidérantes ou qui font rire nerveusement, tout en le mettant en garde sur un possible manque d'écoute : *« Tu sais, on ne te croira peut-être pas. Tous les adultes ne sont pas parfaits. Ce n'est pas grave, tu t'adresses à un autre, l'infirmière scolaire, la directrice, l'animateur... L'essentiel, c'est d'alerter. »* Dans l'affaire de l'école de Villefontaine, c'est grâce aux témoignages de deux enfants - réputés indisciplinés - non victimes que l'affaire du directeur pédocriminel a éclaté.

* Muriel Salmona est la présidente de l'association *Mémoire traumatique et Victimologie*, www.memoiretraumatique.org.